

Département de la Moselle
Arrondissement de Sarreguemines

VILLE DE SARREGUEMINES
Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de conseillers :
Elus : 35
En fonction : 35
Présents : 26
Excusés : 8
Non excusé : 1

33^{ème} séance du 25 mars 2024
dûment convoquée à 18 h 00

Sous la présidence de Monsieur le Maire
Marc ZINGRAFF

Point n°24 : ZAC des Faïenceries – Approbation du dossier de création de ZAC et création de la ZAC des Faïenceries

Le Conseil Municipal,

En présence des membres du Conseil Municipal : Monsieur le Maire Marc ZINGRAFF, Jean-Marc SCHWARTZ, Carole DIDOT, Denis PEIFFER, Christine MARCHAL, Sébastien JUNG, Christiane HECKEL, Christian DIETSCH, Maxime TRITZ, Jacques MARX, Nicole BOURESY-DORCKEL, Evelyne CORDARY, Jean-William FISCHER, Marie-Thérèse HEYMES-MUHR, Dominique LIMBACH, Corinne THINNES, Luc DOLLE, Véronique DOH, Stéphanie BEDE-VOLKER, Durkut CAN, Sayah KHARROUBI, Alain DANN, Isabelle PETER, Nicole MULLER-BECKER, Marc FELD, Eric BAUER

Sur le rapport de Monsieur l'Adjoint Christian DIETSCH,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L.122-1, L.122-1-1, L. 123-19, L. 123-19-1 et R. 123-46-1,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L. 103-2 et suivants, L. 311-1 et suivants, L.331-7, R. 311-1 et suivants et R.331-6,

Vu le plan local d'urbanisme,

Vu la délibération en date du 24 juin 2015 définissant les objectifs et les modalités de la concertation,

Vu la délibération en date du 18 décembre 2023 tirant le bilan de la concertation,

Vu l'étude d'impact,

Vu les avis de l'autorité environnementale en date des 03 août et 19 décembre 2023,

Vu la délibération en date du 24 mars 2024 tirant la synthèse de la procédure de participation du public par voie électronique,

Vu le dossier de création de la ZAC établi conformément aux dispositions de l'article R.311-2 du code de l'urbanisme,

Vu l'avis favorable des Commissions,

Décide : Monsieur le Maire Marc ZINGRAFF, Jean-Marc SCHWARTZ, Carole DIDOT, Denis PEIFFER, Christine MARCHAL, Sébastien JUNG, Christiane HECKEL, Christian DIETSCH, Christine CARAFA (par procuration), Maxime TRITZ, Bernadette NICKLAUS (par procuration), Jacques MARX, Nicole BOURESY-DORCKEL, Evelyne CORDARY, Jean-Claude CUNAT (par procuration), Jean-Jacques WEBER (par procuration), Jean-William FISCHER, Marie-Thérèse HEYMES-MUHR,

Dominique VILHEM-MASSING (par procuration), Dominique LIMBACH,
Corinne THINNES, Luc DOLLE, Véronique DOH, Stéphanie BEDE-VOLKER, Durkut CAN,
Sayah KHARROUBI, Flore TITEUX (par procuration), Audrey LAVAL (par procuration),
Alain DANN, Isabelle PETER, Nicole MULLER-BECKER, Marc FELD, Eric BAUER

- D'approuver le dossier de création de la ZAC établi conformément à l'article R.311-2 du code de l'urbanisme,
- De dénommer la zone ainsi créée zone d'aménagement concerté des Faienceries
- D'autoriser Monsieur le Maire à faire établir le dossier de réalisation visé à l'article R. 311-7 du Code de l'urbanisme.
- D'acter que la présente délibération sera affichée pendant un mois en mairie. Elle fera l'objet d'une mention dans un journal diffusé dans le département. Elle sera publiée sur le site internet de la Ville de Sarreguemines.
- De charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Sarreguemines, le 25 mars 2024

Le Maire



Marc ZINGRAFF



Le Secrétaire de Séance,



Maxime TRITZ